



# Ligue Bouliste Régional du Grand Est

Site web : [www.lbr-grand-est.fr](http://www.lbr-grand-est.fr)  
Adresse mail : [lbrgrandest@orange.fr](mailto:lbrgrandest@orange.fr)

Affiliée à la Fédération  
Internationale de Boules

## ASSEMBLEE GENERALE DE LA LBR DU GRAND EST

19 octobre 2024

### N/ Réf :

ADM/AG/CR\_AG20231202

### Destinataires :

Les membres du Comité Directeur  
et les présidents des AS de la LBR  
du Grand Est

### Président :

LHUILIER Jean - Marie  
4 rue des Tisserands  
88450 VINCEY  
[lhuilier.jean-marie@bbox.fr](mailto:lhuilier.jean-marie@bbox.fr)  
Tél : 06 09 23 78 14

### Secrétaire :

GRELIER Thierry  
4 rue de l'Abbé Mangin  
57420 FLEURY  
[thierry.grelier@free.fr](mailto:thierry.grelier@free.fr)  
tel : 06 07 09 29 31

### Trésorier :

Adrien STAUFFER  
71 rue du Civray  
57800 Freyming-Merlebach  
[alepresident@free.fr](mailto:alepresident@free.fr)  
tel : 0675413350

### Responsable BOULY :

GERARDIN Jean - Yves  
1 rue Saint Exupéry  
88800 VITTEL  
[jy.gerardin@orange.fr](mailto:jy.gerardin@orange.fr)  
tel : 06 14 34 86 68

La séance est ouverte à 14h00 par Thierry GRELIER qui remercie la section ASPTT Nancy d'avoir mis à disposition la salle de réunion du boudrome rue Mac Mahon ce matin pour la réunion du Comité Directeur et des responsables de commissions ainsi que pour la préparation du déjeuner ce midi par les bénévoles du club.

Il procède à l'appel des membres de l'Assemblée Générale (CBD + AS) : (selon annexe 01)

Thierry GRELIER remercie la majorité des AS ayant répondu à sa convocation à la suite de ses rappels mercredi pour les dernières d'entre-elles qui n'avaient pas encore répondues.

**Présents (22) / Représentés (7) / Absents (2) - Le quorum est atteint : 29/31.**

Pour le bon déroulement de cette AG, des slides ont été préparés afin de suivre l'ordre du jour envoyé sur la convocation. Quelques légers ajustements ont été réalisés lors de la réunion matinale de préparation afin de traiter l'ensemble des sujets prévus.

### **Rapport Moral du Président**

Pour commencer son rapport moral Jean-Marie LHULLER souhaite comme à son accoutumé que l'Assemblée Générale observe une minute de silence en mémoire de nos proches et amis boulistes disparus au cours de la saison jusqu'à ce jour et surtout en hommage au décès de Paul MALLARD disparu récemment.

Il n'a rien d'autres à ajouter et passe la parole au secrétaire pour suivre le déroulement de l'AG.

### **Adoption du PV de la précédente Assemblée Générale**

Sur proposition du secrétaire, le Compte-Rendu de l'AG de la saison précédente est adopté à l'unanimité par l'AG de ce jour.

Le secrétaire passe la parole au Trésorier pour le bilan financier de la saison dernière.

### **Rapport financier (partiel) – Bilan financier 2023/2024 :**

De septembre 2023 à Aout 2024 : le bilan est positif de + **412,04€** (5 945,34€ de dépenses et 6357,38€ de recettes). Voir Bilan de trésorerie 2023/2024 en pièce jointe (Annexe 02).

Il est à noter qu'une subvention de 1 000 € de la FFSB a été versée en septembre 2024 sur notre compte.

Le Commissaire aux comptes (Raymond FABINI) a donné son quitus au Trésorier sur son bilan annuel et le secrétaire le félicite sur sa rigueur dans sa présentation claire et précise et le suivi tout au long de l'année.

L'Assemblée Générale de ce jour vote le bilan financier à l'unanimité.

### **Rapport Bouly :**

Jean Yves GERARDIN présente les effectifs de la saison à venir, 467 licenciés à ce jour, contre 529 en 2023. A noter que cet écart provient surtout de certaines AS qui n'ont pas encore pris leurs licences pour cette saison (comme La Vilette dans le 51) et la suppression de licences à Toul qui avaient été prises l'année dernière en grand nombre par des jeunes mais non renouvelées cette année.

- Soit **64 licences** en moins cette année, réparties ainsi par CBD : +4 (67-68), -17 (57), -27(51), -1 (88), -23 (54)

En pièce jointe, la répartition des licenciés de la LBRGE sur la saison 2023-2024. (Annexe 03)

Jean-Yves rappelle :

- que pour tout renouvellement de licence individuelle hors délai (sauf pour les nouveaux licenciés), la personne devra envoyer une enveloppe timbrée pour recevoir sa licence.
- aux organisateurs de concours : envoi des résultats dans la semaine suivante.
- de ne pas oublier de lui envoyer des photos pour publication sur le site web de la ligue
- de lui préciser toutes modifications du bureau de votre CBD ou AS afin de mettre à jour le site web de la ligue grand EST.

Le secrétaire précise avoir échangé avec la FFSB sur le sujet de licences dématérialisées (un peu comme à la fédération de pétanque) ce qui éviterait les impressions et envois par courrier. Ce projet est en cours et devrait être adossé à une nouvelle version de Bouly. Quelques CBD devraient tester cela dans le courant de l'année 2025 pour on l'espère une généralisation lors de la saison suivante.

### Secrétariat :

Rapport Sportif : Résultats 2023-2024

Les principaux résultats, présents sur le site de la LBR, sont présentés en AG et les différents champions de nos compétitions régionales et autres manifestations organisées la saison dernière sont félicités en séance.

Pour résumé voici la liste de nos champions régionaux dans les différentes catégories :

| Catégories                | Noms (Club)   | Résultats CDF                     |
|---------------------------|---|-----------------------------------|
| Simple M3                 | Jean Paul FRESNAIS (ASPTT Nancy)  | Poule                             |
| Simple M4                 | Andrici SILVIU (Mulhouse)   | Poule                             |
| Simple F4                 | Muriel CACHOU (Mulhouse)  | Poule                             |
| Simple -18                | Mathias GRUNFELDER (Colmar)   | Poule                             |
| Simple -15                | Adrien LUDWIG (Colmar)  | Poule                             |
| Double M3                 | Miche PEREZ, Franck KETTERLIN (Colmar)  | <b>8<sup>ème</sup> de Finale</b>  |
| Double M4                 | Alain & Didier FRANCOIS (Brienne le Château)  | <b>16<sup>ème</sup> de Finale</b> |
| Double F3                 | Ursule GERARDIN, Nadège FLECHSIG, Aline KNIEST (Vittel)   | Poule                             |
| Double Mixte              | Sophie et Mathias MARINA (Strasbourg)   | <b>8<sup>ème</sup> de finale</b>  |
| Vétérans                  | P. AMANN, D. PARRADIN, P. ROSENBERGER, D. ERNST, C. BUERDAIN (Strasbourg)   | Poule                             |
| 1 <sup>er</sup> Ligue M3  | C. MURAT, A. CHARVET, F. PRESENCIA, JP. FRESNAIS, A. HARTENSTEIN (ASPTT Nancy)                                    | Poule                             |
| 2 <sup>ème</sup> Ligue M3 | V & S. BARBOSA, M. SANTERRE, F. PINA, A. ERLER (Clouange)   | Poule                             |
| Rég M3                    | S & M. MARINA, D. ERNST, J-C. FLECKSTEINER, D. PERRADIN (Strasbourg)  | Poule                             |
| Rég M3                    | A. TISSERANT, JF. NICOLE, G. COUTURIEUX, J. DAZY, E. KNIEST (Vittel)  | Poule                             |
| 54 - M4                   | Th. GRELIER, O. KONOWROCKI, Ph. PIERINE, D. HARTENSTEIN (ASPTT Nancy)   | <b>16<sup>ème</sup> de Finale</b> |
| 57 - M4                   | S. DAGNEAUX, P. LECOMTE, JP. LUCCHINI, R. MASSE, A. VINOT (Clouange)  | Poule                             |
| 88/67/68 - M4             | K. SIMON, G & Ch. CANDOLFI, A. MICLO, JY. POUSSARDIN (Saint-Dié)  | Poule                             |
| 51 - M4                   | E. BERTRAND, J. CAVALCANTE, F. FLAMANT, M. VERSTRAETE, A. TONIZZO (Pontfaverger)                                  | Poule                             |
| AS3&4                     | Titre régional pour le club ASPTT Nancy, éliminé en 1 <sup>ère</sup> phase à Paray le Monial contre La Baule (44) | <b>16<sup>ème</sup> de finale</b> |

### Elections :

En cette année olympique de renouvellement du comité directeur, le secrétaire rappelle que selon les statuts de la LBRGE les présidents de CBD sont directement élus comme membres du comité directeur sans avoir à postuler :

- Président du CBD88 : Jean Marie LHUILLIER
- Président du CBD67 : Didier ERNST
- Président du CBD68 : Daniel FOLTZ
- Président du CBD51 : Gilles MARTIN
- Président du CBD57 : Antoine VELASCO
- Président du CBD54 : Thierry GRELIER

Ils ont postulé au comité directeur de la LBRGE :

- Nadège FLESHIG (et comme responsable de la Commission Féminine)
- Jean Marc ROUFET (et comme responsable de la Commission d'Arbitrage)
- Jean-Yves GERARDIN (et comme Responsable BOULY)
- Adrien STAUFFER (et comme Trésorier pour aider au transfert de son activité)

Le comité directeur propose donc la validation de l'ensemble des candidats au sein du nouveau comité directeur :

- Résultat du vote de l'AG de ce jour : Accepté à l'unanimité

Les membres du nouveau comité directeur étant les mêmes que ceux du précédent comité directeur qui s'est réuni ce matin, il peut donc proposer les postes de chacun au sein du nouveau comité directeur :

- Président : Jean Marie LHUILLIER
- Secrétaire : Thierry GRELIER
- Trésorier : Adrien STAUFFER\*
- Responsable et membres des commissions :
  - o Sportive : Didier ERNST - Jean Marc ROUFET - Gilles MARTIN
  - o Féminine : Nadège FLESHIG - Celine GOLLY
  - o Jeunes : Christian CACHOUX
  - o Ligue M3 (nouvelle commission) : Augustin CHARVET - Gilles PAYOT - Thierry GRELIER
  - o Sport adapté : Adrien STAUFFER
  - o Arbitrage/Discipline : Jean Marc ROUFET – Michel SANTERRE - Lionel TUCCONI - Jean Yves GERARDIN
  - o Administrative : Thierry GRELIER

\* Le rôle de Trésorier sera assuré par Adrien STAUFFER en doublon avec Thierry GRELIER qui assurera les opérations bancaires, pour cela le compte sera transféré sur Metz et il en aura la procuration et l'autorisation de signature. Ils feront ensemble les demandes de subventions pour la saison prochaine afin que le secrétaire puisse être autonome sur ce sujet pour les années suivantes.

Le comité directeur propose donc la validation de ce nouveau comité directeur et du rôle en doublon de trésorier :

- Résultat du vote de l'AG de ce jour : Accepté à la majorité

### Prévision budgétaire 2024/2025 :

Adrien présente les prévisions budgétaires qu'il a préparé pour cet AG, voir annexe 04 en pièce jointe, dont l'augmentation de la participation de la LBRGE dont nous discuterons plus tard.

Pour l'année 2024/2025, pas de changement sur les subventions qui seront versées par la LBR aux CBD dont leurs joueurs sont qualifiés au CDF :

- En Simple : 120€ par joueur qualifié
- En Double : 140€ par équipe qualifiée
- En Triple : 200€ par équipe qualifiée
- En Quadrette : 250€ par équipe qualifiée

Charge aux CBD de compléter (ou non) et de donner cette subvention à leurs joueurs.

L'Assemblée Générale de ce jour vote le budget prévisionnel à l'unanimité.

### Calendrier et organisation des manifestations 2024/2025 :

En préambule le secrétaire représente la répartition habituelle pour les 4 prochaines années (ajout du qualificatif régional Quadrette M3, pour lequel le comité directeur propose également une rotation géographique annuelle. Voté à l'unanimité à cette AG) :

| Saison sportive | AS 3/4                             | Mixte   | SIMPLE M3/M4 | DOUBLE M3/M4 | VETERANS    | QUADRETTE M3 |
|-----------------|------------------------------------|---|--------------|--------------|-------------|--------------|
| 2025            | selon participation des autres CBD | CBD 57<br><small>si Féminine dans le CBD</small>      | CBD 54       | ES 67/68/88  | CBD 51      | CBD 57       |
| 2026            | selon participation des autres CBD | CBD 54<br><small>si Féminine dans le CBD</small>      | ES 67/68/88  | CBD 51       | CBD 57      | CBD 54       |
| 2027            | selon participation des autres CBD | ES 67/68/88<br><small>si Féminine dans le CBD</small> | CBD 51       | CBD 57       | CBD 54      | ES 67/68/88  |
| 2028            | selon participation des autres CBD | CBD 51<br><small>si Féminine dans le CBD</small>      | CBD 57       | CBD 54       | ES 67/68/88 | CBD 51       |

Cette saison au niveau du championnat régional des AS 3/4, il n'y aura que le CBD54 et l'ES67/68/88 qui participent. La finale aura lieu dans le 67/68/88.

Vu qu'il n'y a pas de Féminine dans le CBD57, c'est le CBD54 qui organisera le Régional Mixte cette saison.

### Nombre de qualifiés aux différents qualificatifs régionaux :

Suite au calcul de l'année dernière initialisé par Claude MURAT, nous avons utilisé la même méthode de calcul pour établir la répartition du nombre de qualifiés par CBD/ES en fonction du nombre de participants aux qualificatifs de l'année dernière et du nombre de licences prises cette saison. Le but étant toujours d'offrir le même pourcentage de chance de se qualifier quel que soit le lieu de participation aux qualificatifs départementaux au sein de la LBRGE. Cela donne le résultat suivant :

| CBD/Entente Sportive         | 51 | 54 | 57 | 67/68/88 | TOTAL |
|------------------------------|----|----|----|----------|-------|
| Nb de qualifiés en Simple M3 | 2  | 3  | 1  | 2        | 8     |
| Nb de qualifiés en Simple M4 | 1  | 3  | 1  | 3        | 8     |
| Nb de qualifiés en Double M3 | 2  | 2  | 1  | 3        | 8     |
| Nb de qualifiés en Double M4 | 1  | 4  | 1  | 2        | 8     |

Cette proposition validée en Comité Directeur ce matin et après délibération en AG de ce jour est validée à la majorité des votants. (27 pour la proposition et 2 contre : Le Thillot et Reims)

### Répartition des qualificatifs régionaux pour la saison 2024/2025 :

| Saison sportive | SIMPLE M3/M4                    | DOUBLE M3/M4                      | QUADRETTES M4  | VETERANS QUADRETTES              | AS 3/4 Finale Régionale       |
|-----------------|---------------------------------|-----------------------------------|--|----------------------------------|-------------------------------|
| 2025            | BLAINVILLE                      | MULHOUSE                          | VILLETTE (51-52-10)<br>TOUL (54)<br>xxxxxxx (57)<br>GERARDMER (67-68-88) | PONTFAVERGER                     | Dans le 67/68/88              |
|                 | 18/05/2025                      | 15/06/2025                        | 22/06/2025   | 05/06/2025                       | 29/06/2025 ?                  |
|                 | 1 qualifié / catégorie          | 1 qualifié / catégorie            | 1 qualifié / CBD ou ES   | 1 qualifié                       | 1 qualifié cadrage le xx/07 ? |
| CDF             | Lieu à définir<br>30 et 31 Août | SAINT-CHEF (38)<br>5 et 6 Juillet | ST GENIS / AOSTE (38)<br>11, 12 et 13 Juillet                            | NYONS (26)<br>13 et 14 Septembre |                               |

| Saison sportive | Double Mixte                                | SIMPLE F3/F4                                  | DOUBLE F3/F4   | TRIPLE Féminin F3/F4                          |
|-----------------|---|---|--|---|
| 2025            | NANCY                                       | Régroupé avec<br>Bourgogne / Franche<br>Comté | Régroupé avec<br>Bourgogne / Franche<br>Comté / Saone et Loire | Régroupé avec<br>Bourgogne / Franche<br>Comté |
|                 | 25/05/2025                                  | 18/05/2025                                    | 15/06/2025   | 22/06/2025                                    |
|                 | 1 qualifié                                  | 1 qualifié / catégorie                        | 3 qualifiés / catégorie  | 1 qualifié / catégorie                        |
| CDF             | ST DENIS LES BOURG (01)<br>6 et 7 Septembre | Lieu à définir<br>30 et 31 Août               | SAINT-CHEF (38)<br>5 et 6 Juillet                              | ST GENIS / AOSTE (38)<br>11, 12 et 13 Juillet |

Le lieu des CDF simples n'a pas encore été finalisé à ce jour, il sera communiqué par le site de la LBRGE ultérieurement.

Concernant le qualificatif Régional Quadrettes M3, il sera organisé cette année dans le CBD57, en même temps que le qualificatif départemental M4 avec 1 seul qualifié ce jour-là, en plus des 3 qualifiés via le championnat M3. Cette décision fait suite au nombre plus important de participations au championnat M3 cette saison.

Une demande a été faite au niveau de la FFSB pour planifier tout de suite le tour de cadrage qui existe pour nous depuis plusieurs années au championnat des AS (afin d'éviter les écueils de l'année dernière).

### Organisation de la Ligue M3

11 équipes se sont inscrites cette année à ce championnat M3 obligatoire de la FFSB :

- Nancy (2 équipes), Jarny, Toul, Clouange, Strasbourg, Vittel, Colmar/Mulhouse, Gérardmer, Pontfaverger, Saint-Dié.

Il est demandé à chaque CBD (51/54/57/67-68-88) de verser à la LBRGE les 250€ avant la fin de l'année 2024.

Le comité directeur propose de verser 250€ de plus aux 3 qualifiés de cette ligue régional M3 et au qualifié du championnat M3 cette saison (pour participation aux frais de déplacements) soit 4x250€=1000€ en révision dans le budget 2024/2025. Accepté et voté à l'unanimité par l'AG de ce jour.

Cette compétition en 5 journées se déroule chez 7 des clubs participants selon le calendrier ci-dessous :

|                                | 20/10/2024 | 17/11/2024 | 12/01/2025 | 16/02/2025 | 27/04/2025 |
|--------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| <b>Groupe de 5 équipes (A)</b> | Saint-Dié  | Gerardmer  | Colmar     | Vittel     | Nancy      |
| <b>Groupe de 6 équipes (B)</b> | Strasbourg | Clouange   | Colmar     | Clouange   | Nancy      |

| EQUIPES                       | JOURNEE 1  | JOURNEE 2  | JOURNEE 3  | JOURNEE 4  | JOURNEE 5  |
|-------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|
|                               | 20/10/2024 | 17/11/2024 | 12/01/2025 | 16/02/2025 | 27/04/2025 |
| <b>CLOUANGE (57)</b>          | B          | B          | A-B        | A          | A-B        |
| <b>COLMAR / MULHOUSE (68)</b> | B          | B          | A-B        | A          | A-B        |
| <b>GERARDMER (88)</b>         | A          | A          | A-B        | B          | A-B        |
| <b>JARNY (54)</b>             | B          | B          | A-B        | B          | A-B        |
| <b>NANCY 1 (54)</b>           | B          | A          | A-B        | B          | A-B        |
| <b>NANCY 2 (54)</b>           | A          | A          | A-B        | A          | A-B        |
| <b>PONTFAVERGER (51)</b>      | A          | B          | A-B        | B          | A-B        |
| <b>SAINT DIE (88)</b>         | A          | A          | A-B        | A          | A-B        |
| <b>STRASBOURG (67)</b>        | B          | B          | A-B        | B          | A-B        |
| <b>TOUL (54)</b>              | A          | B          | A-B        | A          | A-B        |
| <b>VITTEL (88)</b>            | B          | A          | A-B        | A          | A-B        |

### Informations et questions diverses :

Plusieurs réponses aux questions posées durant la réunion ont été déjà mentionnés dans les chapitres précédents.

Quelques informations et questions avaient été envoyées en amont par certains CBD et ont déjà été débattues en comité directeur ce matin et sont récapitulées pour avis et débat en Assemblée Générale, celle-ci sont récapitulées ci-dessous :

- Le Secrétaire rappelle les règles d'organisation des qualificatifs régionaux (frais pris en charge par la LBRGE et ceux pris en charge par le club organisateur)
  - o Tirage au sort, préparation des feuilles d'organisation du qualificatif (LBR)
  - o Inscription (chèques) et tout le reste à charge de l'AS organisatrice :
    - Participation aux abondements des parties gagnées
    - Table de marque et transmission des résultats (Si pas de membre de la LBR disponible alors à prévoir par l'AS organisatrice)
    - Arbitrage
    - Achat des trophées (factures à retourner à la LBR selon montant à ne pas dépasser qui sera précisé par la LBRGE)
- Le CBD54 demande l'augmentation du montant de participation et de subvention aux parties gagnées aux championnats régionaux : 3€ (Simple) / 6€ (Double) / 12€ (Quadrette) actuellement -> proposition de 4€ / 8€ / 16€ validé au CD ce matin avec les participations qui sont augmentées dans la même logique (8€ / 16€ / 32€)
  - o Vote AG : Accepté à l'unanimité
- Le secrétaire reprend une décision du CBD54 d'avoir l'obligation de disposer d'un arbitre dans son club/ESB pour organiser un qualificatif régional d'ici 4 ans. Cette proposition évitera les frais d'arbitrage parfois décriés par certains organisateurs.
  - o Cette proposition validée en CD ce matin est acceptée et votée à l'unanimité par l'AG de ce jour.
- Le CBD54 souhaite rappeler à tous les problèmes rencontrés lors du tour de cadrage des AS entre l'ASPTT Nancy (représentant la LBRGE) et le club d'Avion (représentant les Hauts De France)
  - o Accord entre les deux régions sur le choix d'un lieu à mi-chemin
  - o Refus de Pontfaverger d'accueillir ce tour de cadrage (non disponible à cette date)
  - o Tensions avec le président des Hauts de France et arbitrage de la FFSB
  - o Forfait d'Avion
- Le CBD54 souhaite apporter des éclaircissements sur la proposition de la FFSB du protocole entre le Luxembourg et le CBD57. Cette proposition a été soumise aux votes des différentes AS du CBD54 et son refus a été voté à l'unanimité (moins une abstention) par l'ensemble des AS du CBD54.

- Le CBD54 relève qu'il existe toujours des problèmes dans le positionnement des compétitions/concours dans le calendrier et un certain manque de dialogue entre LBRGE et les clubs lors de doublons sur un même week-end ou un même jour.
  - o Il est précisé que la commission essaie de faire au mieux mais qu'il est nécessaire de faire respecter les délais pour fournir ces éléments en temps et en heure. Encore cette saison certains clubs proposent l'organisation de concours après la date limite prévue par la LBRGE.
  - o Par ailleurs, il a été décidé de fixer les 5 dates de la Ligue M3 dès le début de l'élaboration du calendrier afin que les différentes AS en tiennent compte pour sélectionner des dates
- LE CBD67 remarque que les terrains du club organisateur de qualificatifs régionaux doivent être correctement préparés, ce qui n'était pas toujours le cas la saison dernière.
- Le CBD68 indique qu'il faut parler de l'ESB68 à la place de Colmar/Mulhouse.
- Le club de Saint Avold, précise vouloir organiser un concours spécial en l'honneur des 70 ans de leur club le 14/09/2025 (date prise par Le Thillot qui accepte de décaler son concours au 21/09/2025).
- Le club de Gérardmer précise que dans le cadre des 90 ans du club, il devrait organiser une étape de la ligue M1 les 20 et 21 juin (infrastructures qui pourraient être conservées pour le qualificatif départemental le 22/06/2025).

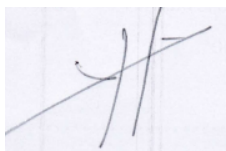
Concernant la prochaine Assemblée Générale de la Ligue du Grand Est, elle sera organisée le **6 décembre 2025**.

### **Fin de l'Assemblée Générale**

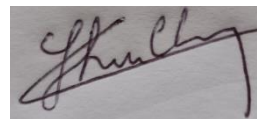
La séance est levée à 17H00 par le président qui propose de boire le verre de l'amitié organisé par l'ASPTT Nancy.



Le Secrétaire Régional  
Thierry GRELIER



Le Trésorier Régional  
Adrien STAUFFER



Le Président Régional  
Jean Marie LHUILLIER

